



Relais d'Assistants Maternelles
La Maison des petits soleils
12 rue du stade – 64530 Pontacq
Tel : 09 67 28 42 06
Mail : ram.oussegabas@cc-nordestbearn.fr

Compte rendu de la réunion « Vie du Relais » Du 30 Mars 2017

Ordre du jour :

A partir de l'analyse des enquêtes de satisfactions envoyées aux assistantes maternelles et aux familles en 2016, travailler la première rencontre avec les familles.

- 1/ Lecture de l'analyse des deux questionnaires.
- 2/ Echanges de pratiques autour du premier accueil.

1/ lecture de l'analyse des deux questionnaires (ci-joint en annexe).

➤ Les animations collectives au RAM

En réponse aux amas non satisfaites de la fréquence des ateliers et qui souhaiteraient un atelier fixe par semaine. Les animatrices réfléchissent à une réorganisation du temps de travail pour ouvrir plus de temps collectifs en matinée. Afin de répondre à cette demande, un groupe de travail en collaboration avec les AMAS sera constitué pour réfléchir à cette nouvelle organisation.

➤ La formation professionnelle des AMAS

L'enquête des familles fait ressortir que 85% des parents-employeurs ne connaissent pas le dispositif et les démarches d'accès à la formation continue. Les animatrices du RAM renseignent les parents-employeurs sur le dispositif de la formation continue des AMAS lors de l'entretien des démarches employeur.

A la demande du réseau RAM 64, le Greta Béarn et Soule réfléchit à une plaquette d'information sur la formation continue des AMAS à destination des parents-employeurs.

2/ Echanges de pratiques autour du premier accueil.

➤ **L'accueil de l'enfant et ses parents**

- Pas en présence des autres enfants accueillis pour la disponibilité dans l'échange avec la famille (le soir, pendant la sieste ou le weekend).
- Présentation des membres de la famille de l'AMA.

➤ **Lieu de l'entretien**

- Majoritairement se fait dans la pièce principale de la maison (salon, salle à manger...).
- Possibilité de le réaliser dans le lieu dédié aux enfants pour permettre :
 - de séparer l'espace privé de l'espace professionnel.
 - de proposer un temps de jeu à l'enfant pendant l'entretien.
 - à la famille de découvrir le lieu de vie où l'enfant évoluera.

➤ **Visite du domicile**

Plusieurs façons de procéder :

- pas de visite de la maison ou uniquement à la demande de la famille.
- visite uniquement des pièces de vie où l'enfant aura accès.
- visite de la maison dans son intégralité.
- visite lors du second rendez-vous.

L'échange autour de chaque fonctionnement a permis de soulever l'importance que les familles puissent voir et se projeter dans les lieux où l'enfant va évoluer.

➤ **Construction de l'entretien**

- Les AMAS soulignent l'importance de partir des attentes de la famille concernant ce mode de garde.
- Présentation de leur activité (formation, depuis quand, nombre d'agrément, parcours professionnel...).
- Présentation de leur accueil sur une journée type avec pour certaines l'appui d'un livret d'accueil. L'échange autour de ce support fait ressortir qu'il facilite le déroulé de l'entretien. Il permet de ne rien oublier et de poser un cadre. L'accompagner de photos permet aux parents de mieux visualiser et d'échanger plus facilement. Ce dernier peut être annexé au contrat de travail.
- Le rôle de coéducation dans la relation. Certaines utilisent un cahier individuel ou collectif pour retranscrire la journée de l'enfant. D'autres le font à l'oral.
- Le cadre et les limites de l'accueil spécifique à chacune. Souvent oublié et pas respecté, le rappel régulier de ce cadre permet d'éviter malentendu, débordement et d'empiéter sur la vie privée.
- Aborder le contrat de travail (tarif horaire, obligation de mensualisation, congés...)

Quelques outils pour vous aider :

- Charte « Pour de bonnes relations entre parents et assistant maternel » téléchargeable sur unaf.fr ou unafaam.fr pouvant être remis et lu avec les parents et/ou afficher dans le lieu d'accueil.
- Tableau amovible, dessin humoristique... à l'entrée reprenant les règles de vie de l'accueil.

- Le RAM met à disposition un guide des démarches employeurs et élaboration du contrat de travail sur le site Internet de la CCOG, sous l'onglet RAM - informations aux assistantes maternelles.
- Egalement sont à disposition auprès du RAM les fiches thématiques encadrant le contrat de travail rédigées par la DIRECCTE. (*Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi*)

Le livret d'accueil peut contenir les points suivants:

- Le trousseau de l'enfant
- L'adaptation
- Le projet pédagogique (alimentation, sommeil, hygiène, jeu, propreté, le doudou, la tétine) qui visent à expliquer aux familles le cadre de l'accueil.
- Les règles et les limites de l'accueil (horaires - retard - médicaments, accueil de l'enfant malade...)
- Les sorties, la fréquentation du RAM ou d'association de regroupement d'AMAS.
- Des photos.
- Lieux ressources...

En résumé, l'entretien doit aborder tous les aspects concernant l'accueil de l'enfant. Il est un élément essentiel d'aide à la décision, tant pour l'employeur que pour l'employé.

Un bon entretien est celui qui permet d'aboutir à la bonne décision qu'il s'agisse de la signature du contrat ou du refus.

L'enjeu n'est ni plus ni moins que la qualité de l'accueil de l'enfant.

La prochaine réunion « Vie du relais » aura lieu courant du mois de mai 2017.